

Le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU le Code de la Voirie Routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDÉRANT qu'il convient de préserver la sécurité publique et la commodité de circulation de tous les usagers, principalement les piétons et vélos,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de maintenir dans ces voies, le libre accès des véhicules de secours et de lutte contre les incendies,

CONSIDÉRANT dans ces conditions qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules selon les dispositions suivantes :

ARRETE

ARTICLE 1 Dans le cadre de l'opération « Les dimanches piétons » : **Tous les dimanches du 06 juillet 2025 au 24 août 2025 de 14h00 et 19h00**, Rue Paul POIRIER, Rue COURAYE tronçon allant de la Rue Paul Poirier à la Rue du Commandant Yvon, Rue du Commandant Yvon tronçon allant de la Rue de l'Abreuvoir à l'entrée du Parking Cours Jonville (La Poste), Cours Jonville, Place du Général de Gaulle, Rue du Docteur Letourneur tronçon allant de la Rue Paul Poirier à la Rue Ernest Lefrant, Rue Lecampion seront classées « AIRE PIETONNE » telle que définie par l'article R110-2 du Code de la Route.

L'espace public ainsi constitué sera dédié aux piétons et vélos qui seront prioritaires sur tous les autres usagers.

Le stationnement et la circulation de tous les véhicules à l'exception des vélos seront interdits.

ARTICLE 2 L'accès aux parkings de la Cour Paul Chartier et Cours Jonville (La Poste) s'effectuera par le Boulevard d'Hauteserve.

ARTICLE 3 Rue des Juifs : la circulation sera interdite.

ARTICLE 4 Rue Ernest Lefrant : la circulation s'effectuera en double sens (accès des riverains).

ARTICLE 5 La signalisation sera mise en place par les Services de la Ville ainsi que la gestion des bornes escamotables (Fermeture/ouverture).

ARTICLE 6 La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale Pluricommunale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 16 MAI 2025

ARRETE N°2025-05-AR-714

DESTINATAIRES	NOMBRE
Affichage	1
Police	@
Pompiers	@
Police Municipale Pluricommunale	@
Catherine CHARTRIN	@
Service Communication	@
Office du Tourisme	@
Gilles MENARD	@
Fany GARCION	@
Jean-Marie WOJYLAC	@
Nils HEDOUIN	@
Anne-Lise BEAUJARD	@
Guillaume VALLEE	@
Myriam JACOB	@
Laurent PETITGAS	@
Pascal DRIEU	@
Ludovic NICOLLE	@
Mickaël AUVRAY	@
Services Techniques	@
Groupe réunion des Services Ville	@
GTM Service Mobilités NEVA	@
GTM Déchetterie	@
NOMAD	@
Transport Voyage LEMARE	@
Groupement des taxis granvillais	@
Les Vitrines de Granville	@

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr